

pétrole brut et de produits du pétrole aux fins de la partie IV de la Loi sur l'administration du pétrole.

		Milliards de dollars	
1. Les coupures imposées par l'Alberta à sa production de pétrole seront vraisemblablement maintenues au moins jusqu'en avril 1982. Cette réduction nécessitera une augmentation des paiements au titre du pétrole brut importé d'environ \$1,5 milliard.	1.5		
2. Une modification de la méthode comptable appliquée pour les combustibles de la marine et de l'aviation, qui comporte des prélèvements sur les exportations par l'O.N.E. et une pleine indemnisation des importateurs, entraînera une hausse des dépenses de \$150 millions portés au compte d'indemnisation, tandis que la perception des revenus sera portée à un autre compte. Cette dépense ne provoquera donc pas une augmentation de l'ensemble des débours du gouvernement.	.15		
3. Selon les prévisions précédentes, les prix internationaux devaient augmenter le 1 <sup>er</sup> juillet. D'après les prévisions actuelles, les prix demeureront stables jusqu'à la fin de 1981. La différence devrait permettre une réduction nette de \$100 millions des besoins prévus.			(.10)
4. Les prévisions précédentes étaient basées sur une valeur prévue du dollar canadien d'environ 87 ou 88 cents U.S. Les prévisions modifiées sont basées sur une valeur plus réaliste de 83 ou 84 cents U.S. La différence de valeur des monnaies coûte au fonds environ \$2 le baril et entraîne une hausse des dépenses d'environ \$300 millions.			.300
5. D'autres importations de pétrole brut seront vraisemblablement nécessaires au cours de la présente année financière (en plus des importations mentionnées au paragraphe 1 ci-dessus).			.270
6. Rajustements divers.			.02
		Total:	2.14